



# Rapport de consultation

**Assemblée de consultation publique le 19  
novembre 2024**

**Consultation écrite du 20 novembre au 4  
décembre 2024**



# **Projet de règlement concerné**

**Projet règlement CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur**

# Rapport de consultation Statistiques

## Assemblée de consultation

- Aucune personne présente à l'assemblée

CDU-1-5

Aucun sujet abordé

# Rapport de consultation

## Statistiques

### Consultation virtuelle

- Aucune personne n'était présente

### Consultation écrite

- Aucun courriel reçu
- Aucune lettre reçue par la poste

### Pétition

- Aucune pétition déposée

**CDU-1-5**

**Aucun sujet abordé**

# Rapport de consultation

## Proposition du Service de l'urbanisme

Lors de l'assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme a informé le public qu'il est prévu d'apporter une modification mineure au second projet de règlement par rapport au projet de règlement.

En plus de préciser que les panneaux de verre de type mur-rideau et les panneaux tympan ne seront plus comptabilisés dans l'application de la disposition régissant le nombre maximal de matériaux de revêtement extérieur, le second projet de règlement précisera aussi que ces mêmes panneaux ne doivent pas être comptabilisés pour établir la superficie de revêtement d'une façade pour l'application de la disposition régissant la dominance d'un matériau de revêtement.